



Communauté de Communes
PONTHIEU-MARQUENTERRE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT
Somme

NOMBRE DE MEMBRES		
Afférents au Conseil Communautaire	En exercice	Qui ont pris part à la délibération
96	96	72

DELIBERATION N° DE_2026_018
<i>Développement Economique - Déclassement de la piste 02-20 bétonnée et des parcelles de la Zone d'Activité (voirie incluse) et modification du Plan de Servitudes Aéronautiques</i>

Date de la convocation
05 Février 2026

Date d'affichage
05 Février 2026

VOTES
EXPRIMES : 65
POUR : 62
CONTRE : 3
ABSTENTIONS : 5
NPPV : 2

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026

Date de reception de l'AR: 16/02/2026

080-200070936-DE_2026_018-DE

A G E D I

**Deliberation du Conseil Communautaire
de la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre**

Séance du jeudi 12 février 2026

Le douze février deux mille vingt-six à 15h00, le conseil communautaire de cette communauté de communes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la salle Esmeralda à Ailly le Haut Clocher, sous la présidence de Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN).

Présents : Monsieur Bruno BALESDENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Claude PATTE (ARGOULES), Monsieur Thibault BOURGOIS (ARRY), Monsieur Grégory DUFOUR (BERNAY EN PONTHEIU), Monsieur Marcel GAMARD (BRUCAMPS), Monsieur Eric MOUTON (BUIGNY SAINT MACLOU), Monsieur René CAT (BUIGNY L'ABBE), Monsieur Mathieu DOYER (BUSSUS BUSSUEL), Monsieur Eric FARCY (CANCHY), Madame Danièle HOUDANT (COULONVILLERS), Monsieur Hervé LEVEL (CRAMONT), Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHEIU), Monsieur Olivier GERARD (DOMPIERRE SUR AUTHIE), Monsieur Dominique DELANNOY (DOMVAST), Monsieur Damien BRIET (ERGNIES), Madame Isabelle ALEXANDRE (ESTREES LES CRECY), Monsieur Jean Luc MARTIN (FOREST-MONTIERS), Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Madame Marie Josée VAN RIEK ONGHENA (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Jean-Claude DULYS (FRANCIERES), Monsieur Jean-Paul PRUVOT (GORENFLOS), Monsieur Etienne LEPRINCE (GUESCHART), Monsieur Frédéric NOEL (HAUTVILLERS-OUVILLE), Monsieur Philippe EVRARD (LE CROTOY), Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Madame Karine DEVISMES (LE CROTOY), Monsieur Pascal BOURLO (LIGESCOURT), Monsieur Philippe PARMENT (MACHY), Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Philippe PIERRIN (MESNIL-DOMQUEUR), Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHEIU), Monsieur Yves CREPY (MOUFLERS), Monsieur Claude HERTAULT (NAMPONT ST MARTIN), Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION), Madame Amandine DELCOURT (Nouvion), Monsieur Jean Charles BOUCART (NOUVION), Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Martial BALSAMO (NOYELLES-SUR-MER), Monsieur Yvon RAYMOND (PONCHES-ESTRIVAL), Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Madame Sophie DUCASTEL-MEJRI (PONT-REMY), Monsieur Marc VOLANT (QUEND), Madame Marie Claire FOURDINIER (QUEND), Monsieur Frédéric BOURGOIS (QUEND), Monsieur Patrick BOST (REGNIERE-ECLUSE), Monsieur Jacky THUEUX (RUE), Monsieur Joël PORQUET (RUE), Monsieur Richard RENARD (RUE), Monsieur Paul

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026

Date de reception de l'AR: 16/02/2026

080-200070936-DE_2026_018-DE

A G E D I

NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Francis GOUSSIER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER), Monsieur Joël FARCY (ST RIQUIER), Monsieur Patrick SOUBRY (VRON), Monsieur Dominique LECERF (VRON), Monsieur Daniel MARCASSIN (YAUCOURT-BUSSUS), Monsieur Thierry MIANNAY (YVRENCHEUX)

Elus représentés ayant donné pouvoir : Monsieur Pascal FARCY (AGENVILLERS) représenté par Monsieur Gérard GALLET (MILLENCOURT-EN-PONTHIEU), Monsieur Xavier BORDET (BRAILLY CORNEHOTTE) représenté par Monsieur Bernard MONFLIER (NOYELLES-EN-CHAUSSEE), Monsieur Maurice CREPIN (COCQUEREL) représenté par Monsieur Bruno BALESSENT (AILLY LE HAUT CLOCHER), Madame Christine VANHEE (CRECY EN PONTHIEU) représentée par Monsieur Franck BOUCHEZ (CRECY EN PONTHIEU), Madame Maité BERON (DOMQUEUR) représentée par Madame Murielle DULARY (MAISON-ROLAND), Monsieur Daniel WALLET (FOREST L ABBAYE) représenté par Monsieur José CONTY (NEUILLY L HOPITAL), Monsieur Alain BAILLET (FORT-MAHON-PLAGE) représenté par Monsieur Eric KRAEMER (FORT-MAHON-PLAGE), Monsieur Arnaud HORNOY (LE CROTOY) représenté par Madame Véronique DELORME (LE CROTOY), Monsieur Pierre DELCOURT (LE TITRE) représenté par Monsieur Frédéric NOEL (HAUVILLERS-OUVILLE), Monsieur Daniel DUBOIS (ONEUX) représenté par Monsieur Antoine BERTHE (AILLY LE HAUT CLOCHER), Monsieur Gérard LOUVET (PONT-REMY) représenté par Madame Annie ROUCOUX (PONT-REMY), Madame Rachel WATTEBLED (SAILLY-FLIBEAUCOURT) représentée par Monsieur Paul NESTER (SAILLY-FLIBEAUCOURT), Madame Jocelyne MARTIN (ST RIQUIER) représentée par Monsieur Yves MONIN (ST RIQUIER), Madame Patricia POUPART (VIRONCHAUX) représentée par Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION)

Absent(s) : Monsieur Vincent MAILLY (BOUFFLERS), Madame Annie TRAULE (COULONVILLERS) suppléée par Madame Danièle HOUDANT (COULONVILLERS), Monsieur Sébastien HAUTBOUT (CRECY EN PONTHIEU), Monsieur Jean Louis LABRY (DOMINOIS), Monsieur Dominique MIRAMONT (FONTAINE-SUR-MAYE), Monsieur Bruno GUILLOT (FROYELLES), Monsieur Stéphane DELEENS (LAMOTTE-BULEUX), Madame Odile DOUBLET (LE BOISLE), Monsieur Jean Michel NOIRET (LE CROTOY), Monsieur Olivier PLEY (MACHIEL), Monsieur Antoine BACQUET (MAISON-PONTHIEU), Monsieur Philippe SELLIER (NEUILLY LE DIEN), Monsieur Alain POUILLY (PONCHES-ESTRIVAL) suppléé par Monsieur Yvon RAYMOND (PONCHES-ESTRIVAL), Monsieur Henri POUPART (PONTHOILE), Monsieur Jean-Jacques JAMEAS (PORT-LE-GRAND), Madame Anita MAGNIER (RUE), Madame Dany HAREUX (RUE), Monsieur Joanny LEPAYSAN (RUE), Madame Gisèle CAROUGE (RUE), Monsieur Vincent DUBOIS (VERCOURT), Monsieur Laurent SAUVAGE (VILLERS-SOUS-AILLY), Monsieur Michel RIQUET (VILLERS-SUR-AUTHIE), Madame Valérie-Anne CANAL (YVRENCH)

Excusé(s) : Monsieur Guy TAECK (FAVIERES), Monsieur Daniel FOUCONNIER (GAPENNES), Monsieur Jean Marie PECQUET (LONG)

A été nommé(e) secrétaire : Monsieur Maurice FORESTIER (NOUVION)

Objet de la Délibération : Développement Economique - Déclassement de la piste 02-20 bétonnée et des parcelles de la Zone d'Activité (voirie incluse) et modification du Plan de Servitudes Aéronautiques

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales ;
Vu la loi n°2025-991 du 7 août 2015 portant nouvelle organisation territoriale de la République ,
Vu l'arrêté Préfectoral en date du 14 décembre 2016, créant la communauté de communes Ponthieu-Marquenterre ;
Vu la délibération de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre n°DE_2025_056 du 24 juin 2025 et l'arrêté préfectoral du 29 décembre 2025 approuvant les statuts modifiés de la Communauté de communes Ponthieu-Marquenterre,
Vu les désordres structurels affectant la piste en béton 02-20 de l'aérodrome d'Abbeville-Buigny-Saint-Maclou et les coûts de réhabilitation de l'ouvrage qui apparaissent démesurés par rapport aux perspectives d'usage évaluées lors de l'étude menée d'avril à juin 2025 par le cabinet Ernst &Young Advisory dans le cadre du marché d'ingénierie de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires
Vu la régularisation à intervenir du déclassement des parcelles constitutives de la zone d'activité économique de l'aérodrome telles que définies par les délibérations de la communauté de communes du canton de Nouvion en dates des 10 mars 2011, 14 mars 2012, et 26 mars 2015
Considérant la nécessité de développer un projet économique pour conforter la capacité financière de la communauté de communes à remplir ses obligations de propriétaire de la plateforme aéronautique et de son environnement immédiat,

Considérant la nécessité de déterminer les modalités de gestion pertinentes de cet équipement public dans une perspective durable et conforme avec son potentiel d'activité.

Considérant qu'une étude complémentaire doit être sollicitée dans la continuité de l'étude précitée auprès du cabinet Ernst &Young Advisory, dans le cadre du marché d'ingénierie de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires 2026 afin d'examiner la structure économique de gestion pertinente de l'aérodrome d'Abbeville-Buigny-Saint-Maclou, son portage et la gouvernance adaptée, en associant les usagers et en intégrant le potentiel devenir des « délaissés fonciers » suite à la présente demande de déclassement.

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, par 62 voix pour, 3 voix contre, 5 abstentions et 2 ne prennent pas part au vote, décide :

- **De solliciter auprès des services de l'Etat compétents :**
 - **Le déclassement de la piste en béton référencée 02-20 de l'aérodrome interdite d'usage depuis 3 ans à la suite de désordres structurels apparus sur son emprise (et accotements et bande parallèle de dégagement à l'Est) conformément au plan joint en annexe)**
 - **Parcelles concernées : B75, B77, B86, B88, B90 pour partie, B91, B93, B96, B98, B99 (pour partie), et B112 (pour partie)**
 - **D'entériner le déclassement des terrains situés sur la zone d'activité (« côté ville »), voirie comprise conformément aux délibérations antérieures**
 - **Parcelles concernées : B 132, B 134, B 137, B 150, B 151, B 152, B 153, B 155, B 156, B 157, B 158, B 159, B 160, B 161, B 162, B 163, B164**
 - **La modification du plan des servitudes aéronautiques en lien avec la présente demande de déclassement et avec la perspective d'allongement de la piste en herbe 02/20 de 300 mètres.**
 - **La mise à jour du plan annexé à la convention de transfert daté du 27 décembre 2006 entre le Ministre en charge de l'aviation civile et la communauté de communes,**
- **D'autoriser le président à signer tout document se rapportant à la présente délibération et à en faire application.**

Résultats des votes

Pour : 62

Farcy Pascal représenté par Gallet Gérard
Berthe Antoine
Balesdent Bruno
Patte Claude
Bourgeois Thibault
Dufour Grégory
Bordet Xavier représenté par Monflier Bernard
Gamard Marcel
Mouton Eric
Cat René
Doyer Mathieu
Crépin Maurice représenté par Balesdent Bruno
Level Hervé
Bouchez Franck
Vanhée Christine représentée par Bouchez Franck
Gérard Olivier
Beron Maïté représentée par Dulary Murielle
Delannoy Dominique
Briet Damien
Alexandre Isabelle
Martin Jean Luc
Baillet Alain représenté par Kraemer Eric
Kraemer Eric
Van Riek Onghena Marie José
Pruvot Jean Paul
Noël Frédéric
Evrard Philippe
Hornoy Arnaud représenté par Delorme Véronique
Delorme Véronique
Devismes Karine
Delcourt Pierre représenté par Noel Frédéric
Parment Philippe
Dulary Murielle
Pierrin Philippe
Gallet Gérard
Hertault Claude
Forestier Maurice
Delcourt Amandine
Boucart Jean Charles
Monflier Bernard
Balsamo Martial
Dubois Daniel représenté par Berthe Antoine
Pouilly Alain suppléé par Raymond Yvon
Ducastel Mejri Sophie
Louvet Gérard représenté par Roucoux Annie
Volant Marc
Fourdinier Marie Claire
Bourgeois Frédéric
Bost Patrick
Thueux Jacky
Porquet Joël

Date de transmission de l'acte: 16/02/2026

Date de reception de l'AR: 16/02/2026

080-200070936-DE_2026_018-DE

A G E D I

Renard Richard
Nester Paul
Wattebled Rachel représenté par Nester Paul
Gouesbier Francis
Martin Jocelyne représentée par Monin Yves
Monin Yves
Farcy Joël
Poupart Patricia représentée par Forestier Maurice
Soubry Patrick
Lecerf Dominique
Miannay Thierry

Contre : 3

Traullé Annie suppléée par Houdant Danièle
Leprince Etienne
Bourlo Pascal

Abstentions : 5

Farcy Eric
Wallet Daniel représenté par Conty José
Creppe Yves
Conty José
Marcassin Daniel

Ne prend/prennent pas part au vote : 2

Dulys Jean Claude
Roucoux Annie

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits,
Certifié exécutoire,

Les formalités de publicité ayant été effectuées.

Transmis au représentant de l'Etat le :

Pour extrait conforme,

Le Président,
Claude HERTAULT

